

PRESENT AND PAST/PRÉSENT ET PASSÉ

L'ambivalence acadienne : discours et identité à l'heure de la Confédération

EN CETTE ANNÉE DE SON 150^e ANNIVERSAIRE, le moment est bien choisi pour réfléchir à la place de la Confédération canadienne au sein de l'imaginaire collectif acadien. Au premier regard, il peut sembler évident que la communauté acadienne perçoive positivement la Confédération, qui coïncide avec l'amorce de la période de la Renaissance acadienne. En effet, le Collège Saint-Joseph de Memramcook est fondé en 1864, le journal *Le Moniteur acadien*, en 1867. Ces deux institutions, éducative et idéologique respectivement, constituent un premier socle sur lequel se bâtit à l'époque une référence identitaire acadienne fondée sur une variante de nationalisme religieux. Au moment même où les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sont entraînées dans la Confédération canadienne, l'Acadie amorce un processus de construction nationale et identitaire; au *nation building* canadien de la Confédération, les Acadiens ajoutent le leur¹.

À cette réalité identitaire, il faut ajouter le fait que d'emblée la Confédération canadienne, comme concept et comme représentation, n'a pas fait consensus ni parmi la population acadienne, ni chez certaines de ses élites à différents moments de son histoire. Rappelons d'abord qu'en 1865 et en 1866 les Acadiens du Nouveau-Brunswick se prononcent contre le projet confédératif². Lors du centième anniversaire de la Confédération, plusieurs Acadiens dénoncent ses conséquences néfastes sur la communauté acadienne³. Quelques années plus tard, les écrits de l'historien Michel Roy constituent un exemple parmi tant d'autres d'une acadianité qui se définit à l'écart de la canadienité ou en parallèle à celle-ci⁴. Il faudrait éviter

1 L'auteur tient à remercier Philippe Volpé pour ses commentaires et suggestions.

2 Philippe Doucet, « La politique et les Acadiens », dans Jean Daigle (dir.), *Les Acadiens des Maritimes : études thématiques*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 235-292; W. Stewart MacNutt, *The Maritimes and Confederation*, Ottawa, Centennial Commission, 1967.

3 Quelques exemples : Berthe-Marie Chiasson, « La Confédération et l'Acadie », *L'Évangéline*, 28 juillet 1967, p. 6; Emery LeBlanc, « Vues des Acadiens sur la Confédération », conférence prononcée lors du Séminaire du Centenaire à Fredericton, 26 août 1966, cité dans « Les Acadiens ne portent pas grand intérêt à la Confédération » », *L'Évangéline*, 27 août 1966, p. 2.

4 Il n'hésitait pas à prendre position contre la lecture historique d'une Naomi Griffiths, par exemple : « "Canadian life is immeasurably richer because of the existence of Acadian uniqueness." Si Naomi Griffiths savait comme on s'en fout! Servir d'ornement à la majorité! Être un caractère distinctif dans le beau grand Canada "from coast to coast". Quand on a perdu une patrie. » Il précise sa pensée quelques lignes avant cet extrait sur l'idée de « perdre sa patrie » : « Entre l'Acadien de 1670 et moi il y a au contraire une différence fondamentale : lui il avait un espace vital où planter son devenir, élaborer ses rêves, chanter sa vie. Moi, non. L'espace vital est perdu. L'Acadie est perdue. Je n'ai que la mémoire. Eux ils avaient l'espace. Nous, le rêve ». Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec-Amérique, 1978, p. 166. On peut néanmoins trouver la position inverse, c'est-à-dire une lecture du passé acadien qui insiste sur l'importance d'une reconnaissance et d'une inclusion canadiennes. Lire à cet effet le texte de Jacques Paul Couturier, « "L'Acadie, c'est un détail" : les représentations de l'Acadie dans le récit national canadien », *Acadiensis*, vol. XXIX, n° 2 (printemps 2000), p. 102-119.

toutefois de n'attribuer un patriotisme tempéré qu'à la seule communauté acadienne : la perception que la Confédération constitue pour les Maritimes la fin d'un âge d'or est présente jusqu'à un certain point chez les anglophones de la région. Dans le cas des Maritimes anglophones comme pour l'Acadie, force est d'admettre l'existence d'une dualité de référents identitaires, les communautés étant prises entre la référence première à leur communauté régionale et culturelle et une référence secondaire à la société canadienne.

En fait, cette dualité sera au centre de notre réflexion sur la place qu'a occupée la Confédération à l'intérieur de l'imaginaire acadien dans les dernières décennies du 19^e siècle. Comment se compare et se mesure, en termes d'importance ou de poids symbolique, la notion de Confédération canadienne naissante au sein d'une « communauté imaginée » alors elle-même au centre d'un processus de construction identitaire dont on mesure encore les traces aujourd'hui? Les deux processus entrent-ils en conflit, sont-ils concurrents l'un avec l'autre, ou encore s'agit-il de deux univers parallèles? La question mérite d'être posée; le Canada français de l'époque offre justement l'exemple d'une communauté qui met en place un discours concurrent sur la canadienité, vers la fin du 19^e siècle et au tout début du 20^e siècle, incarné notamment par la figure d'Henri Bourassa et l'idée du pacte fondateur entre deux nations que représente la Confédération, une idée s'opposant à un nationalisme canadien-anglais qui a en lui d'importants éléments d'impérialisme britannique⁵. Ou encore voit-on poindre deux discours parallèles, un nationalisme canadien et un nationalisme acadien, le second se construisant et se développant indépendamment du premier⁶? Les visées de ce court essai sont bien modestes : il s'intéressera principalement à la place et à l'importance qu'occupe en Acadie la Confédération canadienne, comme représentation sociale, à l'époque de la « Renaissance acadienne », afin de mieux comprendre le rapport que les élites acadiennes entretiennent avec cet événement durant les dernières décennies du 19^e siècle.

L'invention de l'Acadie

Il existe deux écoles de pensée concernant l'émergence d'une identité collective proprement acadienne. L'approche historique, dont les travaux de N.E.S. Griffiths sont sans doute les plus emblématiques, considère que la fondation de liens sociaux durables s'établit au cours de la période de l'Acadie coloniale. L'approche sociologique, dont le plus digne représentant est sans doute Joseph Yvon Thériault, considère que l'Acadie, non pas comme réalité historique, mais comme communauté sociologique, fonde ses assises dans les transformations collectives qui la touchent dans la seconde partie du 19^e siècle⁷. La période d'établissement puis de tumulte précédant les déportations qui sont advenues au milieu du 18^e siècle a certes

5 Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus : comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p.

6 Dumont développe l'idée de « sociétés parallèles » pour décrire un phénomène semblable au sein de la société québécoise. Voir Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393 p., et « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3 (1997), p. 419-467.

7 N.E.S. Griffiths, *From Migrant to Acadian: A North American Border People, 1604-1755*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005, 654 p.; Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 327 p.

eu une influence sur la mise en place d'une appartenance collective. Néanmoins, il est difficile de ne pas voir dans l'épisode de la « Renaissance acadienne », qui marque la fin des « cent ans dans les bois » d'Antonine Maillet, un phénomène de construction nationale correspondant presque parfaitement aux réalités décrites par plusieurs historiens du nationalisme, dont E. Hobsbawm et B. Anderson⁸. Les thèses de ces auteurs – l'idée que le nationalisme du 19^e siècle constitue respectivement « l'invention d'une tradition » ou encore une « communauté imaginée », reposent sur l'apparition de quelques facteurs clés qui ont permis l'émergence, la création, la circulation et la réception de cette idée même de communauté nationale. Nommément, l'insertion de la communauté à l'intérieur d'une trame narrative historique plus longue mais encensée de gloire et de hauts faits d'armes, ainsi que la possibilité de la diffuser, par les moyens technologiques émergeant à l'époque, spécifiquement la presse (le capitalisme de l'imprimé), ont contribué à la mise en place de cette construction identitaire, de cette idée de nation.

On assiste donc à la mise en place d'« institutions narratives », c'est-à-dire d'institutions dont le double rôle au sein de leur société est d'abord d'exercer une fonction qui leur est propre, mais également de conférer une structure et une cohérence narratives à la communauté qui s'y investit et qu'elles investissent⁹. Le rôle du Collège Saint-Joseph et du *Moniteur acadien* n'est certes pas négligeable à cet égard. Les deux contribuent à la formation d'élites acadiennes qui participent à la mise en place d'un discours national¹⁰. La crise des écoles des années 1870 joue également un rôle important, puisqu'elle rappelle de façon très évidente le grand clivage – tout comme le rapport de force évident – existant entre la communauté acadienne (et catholique) et la communauté anglophone (et en majorité protestante) du Nouveau-Brunswick, tout en confirmant à grands traits la condition de groupe minoritaire des Acadiens dans la réalité provinciale de l'époque. Durant la même période, on assiste à une présence croissante de l'Église catholique en Acadie, incarnée par la figure de Marcel-François Richard, impliqué dans la promotion de l'éducation, de la colonisation et de l'agriculture, ouvertement en conflit avec M^{gr} Rogers, évêque de Chatham, qui accepte difficilement la progression des Acadiens francophones à l'époque. La condition minoritaire et la foi catholique se côtoient de près chez les Acadiens de cette époque. À l'instar de Garneau, au Québec, quelques décennies plus tôt, on perçoit chez la nouvelle élite intellectuelle acadienne, dont Pascal Poirier est la figure de proue, une amorce d'appropriation du récit historique acadien, jusqu'alors l'apanage des Canadiens français, des historiens

8 Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, 328 p.; Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 2006, 240 p.

9 Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, 424 p.

10 Marc Johnson, « Les stratégies de l'acadianité : analyse socio-historique du rôle de la presse dans la formation de l'identité acadienne », thèse de doctorat en sociologie, Université de Bordeaux II, 1991, 522 p. Voir également Annie Pilote et Jean-Luc Ratel, « Université de Moncton », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-600/Université_de_Moncton.html#WKH78Bh7RuU; ainsi que Marc Robichaud et Maurice Basque, *Histoire de l'Université de Moncton*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2013, 383 p.

anglophones des Maritimes et des historiens de France, ainsi qu'une volonté manifeste d'y contribuer substantiellement¹¹.

Les débats de nature identitaire et symbolique animant les Acadiens lors des conventions nationales des années 1880 correspondent à ce contexte préexistant de construction nationale : le drapeau, l'*Ave Maris Stella* et l'Assomption comme fête nationale constituent un ensemble de symboles forts qui inscrivent l'idée d'une nation acadienne dans deux traditions longues, soit l'histoire française et la tradition catholique, nation dont le drapeau lui-même cristallise la double intention¹². Il importe donc de noter que l'Acadie et le Canada se construisent symboliquement plus ou moins simultanément. Le positionnement acadien à l'égard des transformations touchant le Canada à ce moment doit être saisi en considérant l'importance des processus de construction nationale respectifs (et relativement autonomes).

Les deux Canadas

Les Acadiens dans le contexte de la Confédération canadienne doivent en fait se positionner et se définir relativement non pas à un seul, mais à deux Canadas. Et le premier Canada des Acadiens, celui dont la proximité référentielle est la plus grande, n'est pas celui de la Confédération. Il s'agit du Canada français. Durant toute la Renaissance, les Acadiens ont les yeux tournés principalement vers le Québec, y cherchant modèles et inspiration¹³.

Les exemples de cette influence sont nombreux : le clergé en Acadie provenait en bonne partie du Canada français; la construction des collèges, comme celui à Memramcook du père Lefebvre, un père Sainte-Croix venu du Québec, illustre aussi cet état de fait¹⁴. Il existe par ailleurs un intérêt pour l'Acadie au Québec. Le roman *Jacques et Marie*, de Napoléon Bourassa, aborde l'histoire acadienne et la question de la déportation. Pensons aussi à la fondation du *Moniteur acadien* par le Canadien français Israël Landry. Les historiens canadiens-français tels que Benjamin Sulte ou Henri Casgrain se mettent également à se pencher sur la question acadienne¹⁵.

11 Patrick D. Clarke, « The Makers of Acadian History in the Nineteenth-Century », 3 vol., thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1988, 1118 p.; Pascal Poirier, *Origine des Acadiens*, Montréal, E. Sénécal, 1874, 112 p.

12 Chantal Richard et Denis Bourque (dir.), *Les Conventions nationales acadiennes*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2013, 372 p.; Maurice Basque et André Duguay, *Histoire du drapeau acadien*, Lévis, Éditions de la Francophonie, 2013, 150 p.; Perry Biddiscombe, « "Le tricolore et l'étoile": The Origin of the Acadian National Flag, 1867-1912 », *Acadiensis*, vol. XX, n° 1 (automne 1990), p. 120-147.

13 Bourque et Richard, « Introduction », dans *Les Conventions nationales acadiennes*; Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*, Québec et Moncton, IQRC et Éditions d'Acadie, 2000, 295 p.

14 Léon Thériault, « L'acadianisation des structures ecclésiastiques aux Maritimes, 1758-1963 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des origines à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993, p. 431-466.

15 Napoléon Bourassa, *Jacques et Marie : souvenir d'un peuple dispersé*, Montréal, Fides, 1976 [1866], 371 p.; Henry Wadsworth Longfellow, *Évangeline*, Halifax, Nimbus, 2013 [1847], 77 p.; Edme Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies : études sur le développement de la race française hors de l'Europe*, Paris, A. Jouby, 1859, 355 p.; Benjamin Sulte, *Études éparses et inédites*, vol. 16 : *L'Acadie française*, 2^e éd., Montréal, E. Garand, 1930, 96 p.; Henri-Raymond

Toutefois, l'influence la plus manifeste est sans aucun doute celle des Conventions nationales acadiennes, qui tentent de reproduire les événements du congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste tenu en 1880 à Québec, événement où ont été invités quelques dignitaires acadiens. Pascal Poirier y présente une conférence où il déplore « le rôle effacé » des Acadiens, notamment dans la sphère politique du pays¹⁶. Cet événement amène bon nombre d'Acadiens à prendre conscience de leur propre situation problématique au sein d'un ensemble référentiel canadien-français¹⁷. L'Acadie fait-elle partie du Canada français plus vaste, n'en étant qu'une variante particulière à l'histoire singulière, où s'agit-il d'une nation à part entière qui possède une identité propre? Ce sont ces interrogations, ces efforts de distinction et de continuité par rapport au Canada français qui caractérisent les trois premières Conventions nationales acadiennes des années 1880¹⁸.

Malgré le fait que les conventions nationales constituent le lieu de débats entre partisans d'une autonomie nationale acadienne et ceux d'une plus forte union identitaire avec le Canada français, les Acadiens partagent avec leurs confrères canadiens-français un réseau institutionnel fort, principalement celui de l'Église catholique. Ce réseau institutionnel, englobant et tentaculaire au sein du Canada français au point de former pratiquement un « État dans l'État », s'implante en Acadie sous différentes formes : les hôpitaux, les écoles, les collèges, les orphelinats, les médias écrits, notamment¹⁹. Par le biais de cette présence institutionnelle catholique en Acadie, l'influence du Canada français se veut constante et concrète. Par ailleurs, les membres des élites canadiennes-françaises du

Casgrain, *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Étrangères en Acadie, 1676-1762*, Québec, Pruneau et Kirouac, 1897, 462 p.; Beamish Murdoch, *A history of Nova-Scotia, or Acadie*, 3 vol., Halifax, J. Barnes, 1865-1867, 1780 p.

16 Pascal Poirier, « Rapport de M. Poirier sur la situation particulière des Acadiens dans la Confédération », rapport de la 7^e commission présenté à Québec le 24 juin 1880, reproduit dans H.-J.-J.-B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec le 24 juin 1880*, Québec, Imprimerie A. Côté, 1881, p. 446-460.

17 Bourque et Richard, *Les conventions nationales acadiennes*; Denis Bourque, « Le nationalisme acadien et l'émergence de la littérature acadienne (1875-1957) », *Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, vol. 6, n° 2 (2015), <https://journals.lib.unb.ca/index.php/JNBS/article/view/24245/28029>, et « Origine du drapeau et de la fête nationale des Acadiens : les conventions de Memramcook et de Miscouche », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-517/Origine_du_drapeau_et_de_la_fete_nationale_des_Acadiens:_les_conventions_de_Memramcook_et_de_Miscouche.html#.WKNP_VaN7Q_U; Raymond Mailhot, « Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860-1891) et comportement de la majorité anglophone », 2 vol., thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 1973, 486 p.; Camille-Antoine Richard, « L'idéologie de la première convention nationale », thèse de maîtrise en sociologie, Université Laval, 1960, 124 p.; Louis Cimino, « Ethnic Nationalism Among the Acadians of New Brunswick: An Analysis of Ethnic Political Development », thèse de doctorat en anthropologie, Duke University, 1977, 540 p.

18 Cet intérêt permanent et mutuel entre le Québec et l'Acadie est présent dans la tradition littéraire, comme le note, par exemple, Anne Marie Robichaud, « Québec/Acadie : le point de vue des essayistes acadiens », *Acadiensis*, vol. XXI, n° 2 (printemps 1992), p. 132-138.

19 Voir à ce sujet le texte de Jean-Philippe Warren, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadies et francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-56; ainsi que Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois : le XX^e siècle*, 2 tomes, Montréal, Boréal, 1984, 929 p.

début de 20^e siècle, tel Lionel Groulx, conçoivent l'Acadie comme une composante en bon et due forme du Canada français. Le mouvement de résistance à l'assimilation appelé l'Ordre de Jacques-Cartier se veut aussi pancanadien et inclut de ce fait l'Acadie²⁰.

Les Acadiens participent à leur manière à la culture politique canadienne, mais rarement en tant qu'Acadiens. Le politique n'est pas à ce moment le lieu d'expression privilégié des velléités nationalistes acadiennes, ni celui de la reconnaissance de la légitimité du groupe comme tel. L'historienne Della Stanley a écrit il y a maintenant plusieurs années une biographie de Pierre-Amand Landry, personnage central de la « Renaissance acadienne », ouvrage intitulé *Au service de deux peuples*, soit l'Acadie (et par prolongement le Canada français) et la communauté anglophone du Nouveau-Brunswick (et par prolongement le Canada anglais)²¹. Le titre est évocateur : il symbolise à la fois la dualité dont doivent faire usage la plupart des figures centrales de la Renaissance acadienne en raison du fossé qui sépare les deux univers, mais également la volonté de ces Acadiens de participer à la fois au parcours acadien et aux transformations politiques de la société canadienne plus large. Difficile ici de ne pas constater la présence d'un certain « dualisme identitaire », qui n'est pas propre toutefois à l'Acadie de cette époque²².

Le Canada de la Confédération n'est pas un référent significatif ou prédominant, du moins dans l'articulation interne des référents culturels en Acadie. Néanmoins, il y a tout de même un désir de reconnaissance envers le Canada. Cet intérêt envers le sort du Canada n'apparaît pas du jour au lendemain. Les observateurs de l'histoire politique des Acadiens noteront tous la réticence de leurs élites politiques à appuyer franchement et ouvertement le projet confédératif²³. Certains analystes, tels Jean-Guy Finn et René Baudry, vont considérer l'attitude de la communauté acadienne envers la Confédération comme l'une des premières manifestations d'une communauté politique acadienne; d'autres, tel Philippe Doucet, considèrent que la position des Acadiens s'explique notamment par la position du clergé catholique. Le juriste Michel Doucet considère que, « faute de documents, il est presque impossible de déterminer quelle était la véritable attitude des Acadiens face à la Confédération²⁴ ». Notons que les Pères de la Confédération se préoccupent assez

20 Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 456 p.; Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier, 1926-1965 : une société secrète pour les Canadiens français catholiques*, Montréal, Fides, 2009, 541 p.; Philippe Volpé, « L'ordre de Jacques-Cartier en Acadie du Nouveau-Brunswick durant la grande dépression, 1933-1939 : noyautage, extériorisation, discrétion et nationalisme économique », thèse de maîtrise en histoire, Université Laval, 2013, 152 p.

21 Della M.M. Stanley, *Au service de deux peuples : Pierre-Amand Landry*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1987, 263 p.

22 Jean-François Caron, « Le Québec et la Confédération : le fédéralisme et la théorie du pacte », dans Jean-François Caron et Marcel Martel (dir.), *Le Canada français et la Confédération : fondements et bilan critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 46.

23 Doucet, « La politique et les Acadiens »; Gaétan Migneault, *Les Acadiens du Nouveau-Brunswick et la Confédération*, Lévis, Éditions de la Francophonie, 2009, 270 p.

24 Michel Doucet, « Les Acadiens du Nouveau-Brunswick et la Confédération », *Acadie Nouvelle* (Caraquet), 21 février 2017, p. 13-14; Jean-Guy Finn, « Développement et persistance du vote

peu, à cette époque, du sort des minorités francophones²⁵. La Confédération est perçue par bon nombre d'Acadiens comme un fait accompli, comme le note Arthur Silver²⁶. Un certain fatalisme s'installe dans l'esprit des gens à cet égard, comme en témoigne la prise de position d'Israël Landry dans les pages du *Moniteur acadien* :

La question de la Confédération est maintenant hors de date. Il ne faut plus en parler c'est inutile. [...] la Confédération est maintenant un fait accompli. Est-ce pour le bien du pays ou pour sa ruine? C'est ce qu'aucune personne ne peut dire. [...] Aujourd'hui il n'y a qu'une seule chose à faire pour nous; c'est de nous résigner à notre sort et de tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. Tout ce que nous puissions dire et faire pour en arrêter le cours ou en hâter l'exécution ne saurait nous aider ou nous nuire. C'est fait et on ne peut le défaire. Acceptons ce que nous ne pouvons empêcher; et si le nouvel état de choses nous présente quelques avantages, hâtons-nous d'en tirer parti. S'il nous cause quelques dommages, alors nous ferons prévaloir nos griefs, et tâcherons d'en obtenir remèdes²⁷.

Cette distanciation à l'égard de la Confédération par les Acadiens s'effectue à un moment où certaines des institutions phares de l'Acadie du Nouveau-Brunswick se mettent en place. Le Collège Saint-Joseph de Memramcook est fondé en 1864; le journal *Le Moniteur acadien*, au moment même de la Confédération, en 1867. Malgré les ressources archivistiques trop clairsemées, on peut spéculer sur le fait que la position des Acadiens aurait pu être différente si le moment confédératif avait eu lieu en 1887, ou même en 1877²⁸. La coïncidence entre le début de la Renaissance acadienne et le moment de la Confédération canadienne fait en sorte que l'Acadie (du Nouveau-Brunswick) ne possède pas, un siècle après 1755, un degré d'intégration suffisamment élevé au sein du monde politique et économique pour y

ethnique : les Acadiens du Nouveau-Brunswick », thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1972, 138 p.; René Baudry, *Les Acadiens d'aujourd'hui*, 2 vol., rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, juin 1966, p. 77; Doucet, « La politique et les Acadiens ».

25 Marcel Martel, « Ils n'étaient pas à la table de négociations : les francophones en milieu minoritaire et leur expérience concernant le pacte confédératif », dans Jean-François Caron et Marcel Martel (dir.), *Le Canada français et la Confédération : fondements et bilan critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 59.

26 Arthur I. Silver, *The French-Canadian Idea of Confederation, 1864-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, 301 p.

27 « La situation », *Le Moniteur acadien* (Shédiac), 4 juillet 1867, p. 2.

28 La politologue Stéphanie Chouinard note, dans son analyse des liens entre le fédéralisme canadien et ses incidences linguistiques sur les minorités francophones, que cette « indifférence » envers la Confédération se transforme passablement vite, du moment où la question des écoles fait son apparition, dès les années 1870. Voir Stéphanie Chouinard, « Le fédéralisme canadien, au service de la communauté acadienne? L'évolution du régime linguistique du Nouveau-Brunswick en perspective », dans Jean-François Caron et Marcel Martel (dir.), *Le Canada français et la Confédération : fondements et bilan critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 90.

tenir un rôle significatif, quoique ce processus soit enclenché avant le début de la Renaissance²⁹.

À cet égard, la figure de Pierre-Amand Landry, évoquée un peu plus haut, est fort instructive de la situation dans laquelle se trouve la communauté acadienne au début de la Renaissance et de la Confédération. Avocat de formation ayant effectué des études au Collège Saint-Joseph de Memramcook du père Lefebvre, et donc membre de la première cohorte des élites professionnelles de la Renaissance acadienne, l'histoire retient de lui le portrait d'un ardent nationaliste acadien (et anti-fédéraliste, selon Philippe Doucet), de l'un des acteurs les plus influents des débats qui marquent les premières Conventions nationales acadiennes des années 1880, qui a usé de son influence pour la nomination d'un premier évêque acadien, tout autant que celui d'un député acadien à l'Assemblée législative provinciale, éventuellement ministre, puis juge de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick. Il est possible de dresser approximativement le même portrait d'un autre nationaliste acadien fort influent, Pascal Poirier, également avocat de formation, qui a été tour à tour historien, écrivain, linguiste et dramaturge acadien, également acteur de premier plan lors des conventions nationales des années 1880, aussi fonctionnaire à Ottawa (maître des postes) et par la suite sénateur³⁰. On perçoit chez ces deux nationalistes acadiens la volonté de jouer sur deux plans, de bâtir la culture et l'identité collective acadiennes alors en pleine ébullition, et de participer aux débats publics et à l'arène politique sur la scène canadienne.

Acadie culturelle, politique acadienne

Que retenir de ce rapport ambigu que la collectivité acadienne entretient avec la Confédération canadienne, mais plus généralement avec le monde politique? Peut-être d'une part que les élites acadiennes de l'époque considèrent que la Confédération est un moment d'importance, sans toutefois le situer dans une perspective strictement acadienne, ni voir en lui un moment fondateur ou fondamental. On reconnaît certainement l'importance de l'événement et, comme on l'a vu plus haut, l'importance pour les Acadiens de s'inscrire dans la dynamique politique de la société canadienne qui se met en place. Cela se traduit, pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick notamment, par son investissement dans les institutions de pouvoir, dans l'État provincial et fédéral, au sein des idéologies et des partis politiques, et ce, malgré l'opprobre, voire la discrimination qu'elle subit – comme l'ensemble des communautés francophones du pays à l'époque –, les différentes crises scolaires en étant l'exemple le plus patent³¹. La

29 Sheila M. Andrew, *The Development of Elites in Acadian New Brunswick, 1861-1881*, Montréal, McGill-Queen's Press, 1996, 262 p.; Béatrice Craig, *Backwoods Consumers and Homespun Capitalists: The Rise of a Market Culture in Eastern Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 349 p.

30 Stanley, *Au service de deux peuples*; Pascal Poirier, « Mémoires de Pascal Poirier », *Cahiers de la société historique acadienne*, vol. 4, n° 3 (1971), p. 91-135.

31 Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, 335 p., en particulier chap. 2; Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.; Yves Frenette, avec la collaboration de Martin Pâquet, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, 209 p.

volonté des élites professionnelles acadiennes de l'époque de la Confédération de s'inscrire dans la dynamique politique et institutionnelle du pays, et ainsi donc de voir la communauté acadienne elle-même participer au *nation building* canadien, ne fait aucun doute, même si elle n'apparaît pas clairement en 1867.

Il faut toutefois noter que si la vie politique en Acadie se joue à l'époque en synchronie avec la partition canadienne, la construction même de l'Acadie se déroule un peu à l'écart, ou en parallèle avec le moment confédératif. Alors que la société canadienne vit un moment politique de première importance, l'Acadie se construit un espace référentiel et symbolique à l'écart du moment confédératif, parallèle à celui-ci. C'est sous la forme d'une construction culturelle que l'Acadie se réinvente durant sa renaissance. La production théâtrale et historique émerge, l'Acadie se projette dans la fiction, notamment par l'usage de la mémoire et du passé. Le palier institutionnel où l'Acadie se reconnaît, et qui finit par reconnaître l'Acadie, est l'Église catholique³². Même Pascal Poirier, sénateur et intellectuel acadien dont le rayonnement est notable à l'époque, est très soucieux d'être dans les bonnes grâces de l'Église, allant même jusqu'à démissionner de la présidence de la Société l'Assomption afin d'éviter de froisser le clergé³³.

Il semble qu'à l'époque de la Renaissance acadienne, et pendant une bonne partie des premières décennies du 20^e siècle, l'Acadie perçoit son identité « communautaire » différemment de sa posture à l'égard de l'altérité anglophone. En fait, sur le plan de la construction et de la référence culturelles, l'Acadie (du Nouveau-Brunswick) se veut « communautaire », au sens tönnesien du terme : le référent identitaire est culturel et national, l'institution qui prime est d'abord et avant tout l'Église catholique³⁴. Par contre, sur le plan des rapports économiques et politiques, l'Acadie est consciente de sa condition minoritaire; ni sa langue, ni sa culture, ni sa mémoire, ni sa religion n'occupe de façon majoritaire l'espace public de la société des Maritimes puis du Canada, à l'intérieur de laquelle elle se situe. Ainsi, les éléments identitaires et culturels sont relégués au second plan dans l'espace public lorsque les Acadiens sont « en société »³⁵.

Les élites acadiennes de l'époque de la Confédération, et si l'on accepte de forcer le trait un peu, des dernières décennies du 19^e siècle, reconnaissent que les deux espaces sociaux où il leur est possible de progresser dans un contexte de rapports de pouvoir, soit un premier espace culturel et communautaire et un second, politique et sociétal, ne sont pas de même nature ni ne permettent le même type d'actions, avec le même degré de liberté. Le carré de sable est beaucoup plus grand du côté du

32 Thériault, « L'acadianisation des structures ecclésiastiques ».

33 Pascal Poirier, « Aux Acadiens, mes compatriotes », *Le Moniteur acadien*, 21 juillet 1904, p. 8. Il déclara également ceci en 1880 : « l'Acadien avant tout, même avant d'être Français, titre qu'il affectionne tant et dont il est fier, est catholique romain ». Poirier, « Rapport de M. Poirier sur la situation particulière », p. 453.

34 Il faut souligner que c'est vrai autant pour les élites que pour les autres classes sociales. Voir Denise Lamontagne, *Le culte à sainte Anne en Acadie : étude ethnohistorique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 361 p.

35 Le sociologue Gilles Gagné a appliqué cette interprétation tönnesienne au Canada français. Voir Gilles Gagné, « Tradition et modernité au Québec : d'un quiproquo à l'autre », Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest, *Les frontières de l'identité : modernité et postmodernité au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 65-81.

culturel et du communautaire. Les élites acadiennes actives durant ces années, qui vont du début de la Renaissance acadienne jusqu'à la fin de la première grande période des Conventions nationales acadiennes (se terminant avec la troisième, celle de Pointe-de-l'Église, en 1890), construisent en l'espace de quelques années, à partir principalement de l'héritage mémoriel de la communauté et de la conjoncture du présent (liée à la survivance culturelle et linguistique, notamment), un ensemble référentiel et national à l'écart de la dynamique d'altérité présente soit lors des interactions avec la communauté anglophone, soit lors des rapports institutionnels et politiques. À l'opposé, ces rapports institutionnels et politiques font également partie de la vie collective des Acadiens, eux qui tentent progressivement de s'intégrer davantage à la vie publique durant ces années, dans un contexte où ils doivent toutefois clairement tenir compte de leur condition minoritaire et de l'altérité anglophone; la proportion d'acadianité dans les actions qui ont lieu dans le champ politique à l'époque est plutôt (auto) limitée, pour ne pas dire contrôlée.

Le moment confédératif constitue un chapitre intéressant pour la communauté acadienne. La Confédération comme la Renaissance acadienne constituent des moments, plus ou moins simultanés, où la communauté acadienne prend son essor. Plusieurs ont souligné l'investissement collectif de l'Acadie dans le politique, ou à tout le moins dans l'autonomie collective³⁶. Toutefois, on se doit de noter les différents réflexes et stratégies auxquels doivent souscrire les « petites sociétés », comme le précise Joseph Yvon Thériault : le désir d'être grand, certes, qui se manifeste en Acadie à l'époque par le discours national, et la réalité empirique de ces petites sociétés, qui au-delà de ce désir de grandeur doivent composer avec la fragilité constitutive de leur état³⁷. Afin de pouvoir agir dans le champ politique et institutionnel, les Acadiens doivent éviter de trop laisser paraître leur acadianité, et surtout ne jamais prendre la parole en son nom, cette acadianité étant difficilement acceptable hors des limites de la communauté acadienne comme telle³⁸.

Pour en revenir au questionnement initial de cet essai, qui porte sur ce que représente la Confédération pour les Acadiens des dernières décennies du 19^e siècle (du moins dans un contexte d'altérité politique) ou encore sur le caractère symbolique qu'elle revêt dans l'imaginaire référentiel acadien, force est d'admettre qu'elle jouit d'une aura secondaire aux yeux de la communauté acadienne. La Renaissance acadienne est d'abord et avant tout une renaissance culturelle avant d'être politique. Le Canada qui compte aux yeux des Acadiens, celui qui constitue un modèle, une aspiration, un « autrui significatif » au sens de George Herbert Mead, n'est pas celui de John A. Macdonald, mais celui de François-Xavier Garneau. Toutefois, la Confédération est un moment dans l'histoire acadienne où les

36 Michelle Landry, *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 158 p.; André Magord, *The Quest for Autonomy in Acadia*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, 183 p.

37 Joseph Yvon Thériault, « Le désir d'être grand », dans Jacques L. Boucher et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 67-77.

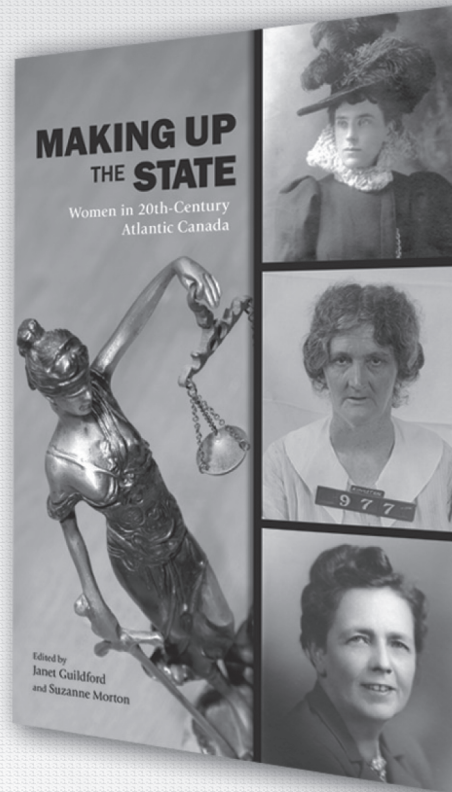
38 À cet égard, les mémoires de Pascal Poirier constituent un document intéressant pour mieux comprendre l'entremêlement des dynamiques de pouvoir et des rapports ethniques au sein de la capitale canadienne. Consulter Poirier, « Mémoires de Pascal Poirier ».

élites sont conscientes de la portée de leurs actions et des limites évidentes qui s'imposent (ou que les élites doivent s'imposer). La généalogie collective fait des Acadiens (du Nouveau-Brunswick, des Maritimes) les membres de la grande « famille canadienne-française », une famille à l'intérieur de laquelle ils cherchent à se distinguer. La Confédération, et plus généralement la société canadienne, représente davantage un ensemble politique et contractuel, officiel, à l'intérieur duquel les Acadiens sont aspirés par la force des choses. Le pragmatisme des élites politiques acadiennes, « au service de deux peuples », les engage néanmoins à reconnaître directement, et ce malgré les contraintes présentes à l'époque, la centralité de la question du pouvoir en Acadie.

JULIEN MASSICOTTE

“the latest in women’s studies from Atlantic Canada”

From the editors of the acclaimed anthology *Separate Spheres*, this new collection of fourteen original essays shows how women helped “make up” the modern state in Atlantic Canada.



<http://www.lib.unb.ca/Texts/Acadiensis/>

\$34.95 • 326 pages • ISBN: 978-0-919107-21-2

Bookstore distribution by Nimbus, www.nimbus.ca

